



PROJET MISSION UNITAÎNÉS

Éléments complémentaires d'information
Mercredi 5 mai 2024

Circulation routière



La Ville répond à vos questions

1. La construction de 100 logements entraînera-t-elle une augmentation du trafic dans le quartier ?

Non, de manière générale, l'ajout de 100 logements pour personnes âgées ne risque pas d'affecter la circulation lors des périodes de la journée où il y a un maximum de circulation et d'activité (entre 7h et 9h et entre 16h et 18h).

2. L'augmentation des véhicules en circulation pose-t-elle des risques pour la sécurité des enfants ?

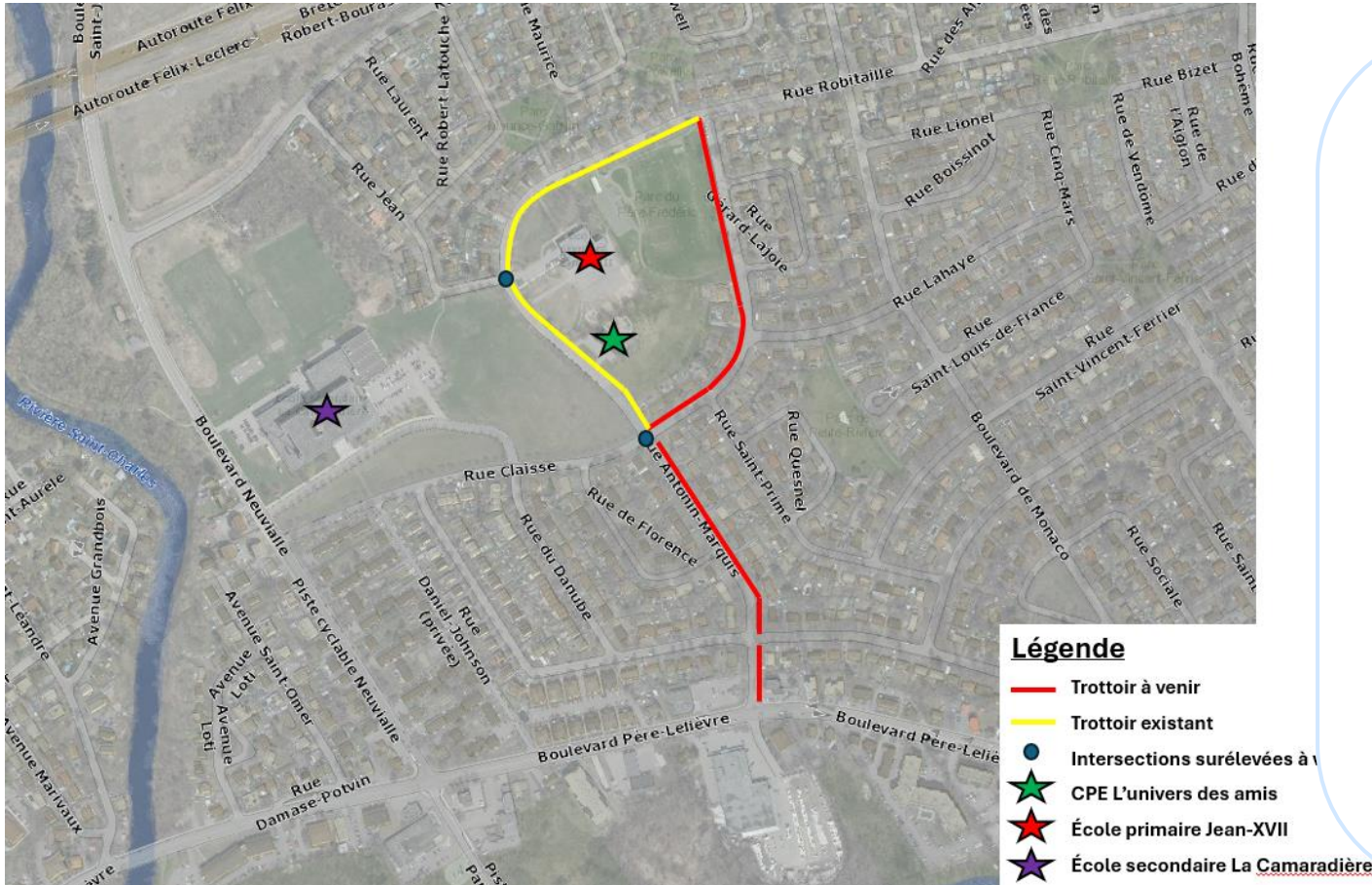
La Ville accorde la plus grande importance à la sécurité routière sur son territoire, particulièrement aux abords des écoles. Des travaux sont prévus dans le secteur (détails sur la diapositive suivante)

3. Les 29 cases prévues seront-elles suffisantes pour répondre aux besoins de stationnement des nouveaux résidents sans surcharger le stationnement sur rue ?

Le taux d'occupation du stationnement sur la chaussée est considéré comme faible. Nous n'anticipons aucun enjeu de disponibilité de stationnement avec le projet prévu.

Corridor scolaire

Stratégie de Sécurité routière 2020-2024 : sécuriser les trajets scolaires



L'équipe de conception du transport et de la mobilité intelligente fait l'analyse des aménagements suivants :

- Construction d'un **trottoir** rue Antonin-Marquis, entre la rue Claisse et Père-Lelièvre.
- Construction d'un **trottoir** dans la rue Claisse, entre la rue Antonin-Marquis et la rue Robitaille.
- Construction d'une **intersection** entre les rues Antonin-Marquis et Claisse.
- Construction d'une **intersection surélevée** entre la rue Antonin-Marquis et la rue Jean.

Circulation routière

Nous répondons à vos questions

4. Comment comptez-vous assurer la sécurité des piétons face aux problèmes de vitesse excessive des automobilistes et le manque de trottoirs sécurisés ?

La vitesse fait partie des préoccupations citoyennes clairement exprimées à la Ville. Des comptages ont été réalisés et **aucune problématique de vitesse n'a été relevée dans le secteur.**

- La rue Claisse a une vitesse maximale prescrite de 40km/h
- La rue Antonin-Marquis à la hauteur de l'école primaire a une vitesse prescrite de 30km/h

Les aménagements de trottoirs et les intersections surélevées sur la rue Claisse et la rue Antonin-Marquis vont sécuriser les déplacements des piétons



Les avantages de l'autopartage

L'autopartage présente plusieurs **bienfaits**, tant pour les individus que pour **la communauté et l'environnement**.



2 places de stationnement réservées à l'autopartage dans le projet

Voici quelques avantages clés :

1. Réduction de la congestion
2. Moins de besoin de stationnement
3. Amélioration des transports publics



Pendant les travaux...



L'entrepreneur sera dans l'obligation de mettre en place des **mesures de mitigation des impacts** du chantier et d'assurer une cohabitation harmonieuse avec les voisins, notamment le CPE et l'école.



Dès vendredi dernier, Mission Unitaînés a interpellé son entrepreneur pour préciser les **mesures de mitigation et les moyens de communication avec les citoyens**. L'entrepreneur est habitué de gérer ce genre de cohabitation et nous fournira tous les détails des mesures qui seront mises en place au cours de la semaine.



La Ville a exigé que Mission Unitaînés et son entrepreneur **rencontrent le CPE et l'école avant le début du chantier** pour prévoir les mesures de cohabitation.

La Ville participera à ces rencontres.

Aqueduc et égouts

La Ville répond vos questions

1. Le réseau d'aqueduc sera-t-il en mesure d'alimenter 100 foyers supplémentaires, considérant les enjeux actuels dans le secteur ?

Après vérification auprès de notre service de l'Ingénierie, les réseaux sont en mesure de recevoir les rejets et de fournir en eau potable le projet de 100 logements. Les bris occasionnels constatés sont principalement dus à l'état des conduites, et non au nombre d'unités desservies. Des travaux devront être planifiés dans le futur.

2. Le réseau d'Hydro Québec sera-t-il en mesure d'alimenter en électricité 100 foyers supplémentaires, considérant les enjeux actuels dans le secteur ?

Le dossier est suivi de près par les ingénieurs et électriciens responsables du projet Unitairés Québec. Ils sont également accompagnés par un technicien d'Hydro Québec. En cas de panne, l'immeuble sera alimenté par la génératrice. À la suite de la rencontre d'hier, nous avons transmis les préoccupations des citoyens à Hydro-Québec et sommes en attente d'un retour de leur part.